

Marie Moret à Pierre-Alphonse Doyen, 26 novembre 1892

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation3 p. (481v, 482r, 483r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Pierre-Alphonse Doyen, 26 novembre 1892, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3811>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [26 novembre 1892](#)

Lieu de rédaction Nîmes (Gard) [?]

Destinataire [Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familière

Description

Résumé Sur la prochaine arrivée des 320 exemplaires du *Devoir* au Familière et leur expédition aux abonnés. Demande à ce que Doyen la prévienne lorsque les exemplaires lui seront parvenus. Sur le numéro de décembre déjà en chantier. Demande à ce qu'il envoie à Nîmes les magazines sur l'éducation que Demolon et Locqueneux adresseraient à Émilie Dallet. Sur le règlement de leurs comptes pour les frais engagés par Doyen. Envoi de 27 F pour les appointements de Doyen du mois de novembre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Demolon, Jules \(1859-\)](#)
- [Locqueneux \[monsieur\]](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Doyen, Pierre-Alphonse (1837-1895)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Employé/Employée
- Familière
- Presse

Biographie Employé français de la [Société du Familière de Guise](#), né en 1837 à Surfonds (Sarthe) et décédé en 1895 à Guise (Aisne) au Familière. Il épouse en premières noces Pauline Anastasie Lemarie et en secondes noces Émilie Virginie Brunet. Il a deux enfants. Doyen entre au service du Familière en 1878 et il se voit confier la gérance du journal *Le Devoir* (Guise, 1878-1906) de la création de celui-ci en 1878 jusqu'à sa mort en 1895.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

26^{me} nov. 99

che Monsieur Roger,

Je vous confirme ma Lettre du 15^{me} La
Demi^e Je vous prie nous sera expédié
en une autre partie si il sera possi-
ble mercredi 30. Novembre. Chaque
envoi aussi vite que possible.

Il nous il sera nécessaire à la m.
Maires. Dès que je serai rentré
prochainement, nous nous ferons
fais à M. dresser "your account"
Barrely. Mais sur tout supplément
par service bâti bâti.

Plus tard j'envierai deux
autres tels le ballot et le pris
qui aura fait, et envoi le
membre à exemplaires reçus.

Le Demain^e Je décambrerai et
soy en marche et je con-
sulte qu'il vous convient de faire
être expédié par nous à vant l'aut.

- Yont de magister
- Envoyez l'envoi de la correspondance
à M. de l'Est à M. le Maréchal.
- Dans le cas de ce mois d'août
que maître le compte rendu, p. 2
soit établi. C'est dans le cas où
les déclarations d'au moins deux personnes
qui ont été établies pour le mois prochain, n'ont
pas lieu.
- Dans le cas où M. le Maréchal
ou M. le Maréchal nous permettraienr
de joindre à l'éducation p. 200
une médaille celle qui nous sera
communiquée et le cas d'après
sans faire comme l'habitude.
- Je vous renvoie ci-joint Yont le
bulletin des appariements de monsieur
courant la somme de 24 francs en
bons de poste. Nouvelles me en
accusoir réception.
- L'envat de ces bons porte au
total de 41 fr. 20 et les encassemens
que nous avons en compte sur ces

éteintement nous ayons comme
acquis par nous autrement dit
à notre avoir :

le port de Paris à l'ore	12 50
les timbres de l'ore	92 70
enfin nos appaix de l'ore	18 30
Sont en total	61 50

à suivre le 9^e 10 d'est à faire qui
nous restent pour l'acquit de l'envi
du croissant N° du "Denier". Il me
sera pas avec plaisir
Mais si nous cesserions de la
différence aussi que nous ne
l'auriez fait convaincue, si nous
avons des fautes déjà couvert par
ces recautemments l'absence
ment.

Vous recevrez bien une ligne
à cet sujet.
Neville agacer sur Monsieur
le meilleur souvenir de toute sa
famille.

cordialement

M. Godin